

POLITIQUE

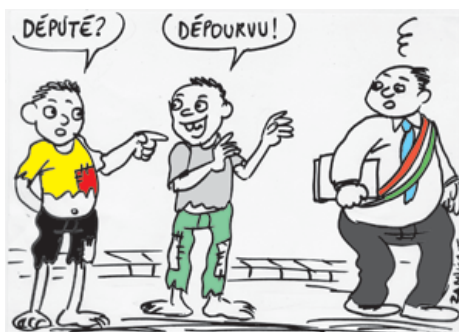
- [Chasser des corrompus notoires ? : Puis à la place des vauriens connus ?...](#)
- [Des patrons ne savent pas combien touchent leurs employés !](#)
- [regards croisés: La Terre rouge vue du Ciel : la culture malgache à la dérive...](#)
- [Economie: Le secret bancaire est enterré](#)
- [ACS : appel pour la réforme](#)

SOCIETE

- [Crime organisé des transports en commun: Encore une nouvelle victime...](#)
- [Jacinthe d'eau: Une matière recyclable](#)
- [Brèves: Ivato](#)
- [Ambanja: Le chef de centre d'écrit agressé](#)
- [Atelier: Pour le branding de Madagascar](#)

ECONOMIE

- [Fier Mada: Un succès](#)
- [Diaspora/Financement des TPE/PME: Un projet de fonds d'investissement en gestation](#)
- [Secteur numérique: Des opportunités à développer avec la diaspora](#)
- [Actualités financières locales: Nouveau magazine gratuit disponible](#)
- [Cargo M/V New Mykonos: Les négociations démarrent](#)



AVIS DE DECES

- [RATSIMBAZAFY Romuald Alain \(Lalou\)](#)

Mauvaise gestion à la Kraoma: Présidence et ministère de tutelle pointés du doigt

Catégorie : Economie
Publication : 30 août 2014

«Sous prétexte d'inexistence du Président du conseil d'administration (PCA) pour la signature de

la convocation d'une Assemblée générale (AG), le DG par intérim de la Kraoma n'a pas présenté les comptes des exercices 2012 et 2013. L'Etat actionnaire tente encore et toujours de donner une chance au retour à la normale de la société pour pouvoir améliorer sa gestion et a déposé une requête au tribunal pour pouvoir convoquer une AG pour la nomination des administrateurs. Cette AG s'est tenue en mai 2014 mais le CA n'a toujours pas été opérationnel car une fois de plus, le ministère de tutelle technique a interdit à ses représentants de prendre part aux votes lors du CA ». Ces faits rapportés par le Trésor public dans son dernier bulletin mensuel « Tahiry » dénotent le manque de volonté du ministère en charge des ressources stratégiques d'améliorer la gestion de la Kraoma qui est pourtant une société à participation de l'Etat à hauteur de 97%. Mais il n'y a pas que ce ministère. La présidence de la république et la région Betsiboka n'ont pas procédé à la nomination de leurs représentants respectifs au CA et c'est ce qui a créé le problème cité plus haut.

En 2013 pourtant, l'audit initié par le Trésor, en tant que représentant à qualité de l'Etat actionnaire au sein de toutes les sociétés à participation de l'Etat, a révélé des dysfonctionnements importants dont des erreurs graves dans les états financiers de la Kraoma. A ses yeux, c'est « une preuve évidente de la mauvaise gestion qui règne au sein de la société ». Mais les réformes qu'il a enclenchées pour y remédier n'ont pas abouti faute de volonté du ministère de tutelle technique, de la présidence de la république et de la région Betsiboka. Toutefois, le Trésor a toujours demandé et même réclamé la mise en place d'un CA pour statuer sur les comptes 2009, 2010 et 2011. Mais ses demandes sont restées sans suite. De plus, le ministère de tutelle n'a pas voulu nommer ses représentants au CA. Or, qui dit absence de CA dit absence totale de contrôle, et donc des risques considérables pour les fonds publics. C'est seulement en juillet 2012 que l'examen des comptes des exercices 2009, 2010 et 2011 a pu se faire suite à une AG ordinaire (AGO) demandée par l'Etat actionnaire. La nomination d'un DG par intérim a été également décidée lors de cette AGO.

Une AG tenue en juillet 2014 a finalement mis en place un nouveau CA. Le Trésor précise que la première décision prise par le CA est le limogeage du DG par intérim. Il souligne que le recrutement du DG devra se faire par appel d'offres ouvert par un cabinet externe pour faire primer la compétence et les capacités techniques dans le choix du nouveau DG. L'objectif est de faire cesser la gabegie. Depuis plus de 5 ans, le Trésor ne cesse de réclamer les réformes des sociétés à participation de l'Etat pour les remettre sur la voie de la bonne gouvernance.

Recueillis par Fanjanarivo

loading